## INTERVENTION DE MICHEL ROCARD AU SEMINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 1989.

LA CIRCULAIRE DU 23 FÉVRIER 1989 FIXAIT 4 OBJECTIFS : UNE POLITIQUE DE RELATIONS DU TRAVAIL RÉNOVÉE, UN DÉVELOPPEMENT DES RESPONSABILITÉS, UN DEVOIR D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES, UN MEILLEUR ACCUEIL À L'ÉGARD DES USAGERS.

AUJOURD'HUI, IL EST TEMPS FAIRE LE POINT ET DE TIRER PREMIÈRES CONCLUSIONS DÉMARCHES ENGAGÉES DANS TOUTES LES ADMINISTRATIONS. LE SÉMINAIRE EST UN RAPPORT D' ÉTAPE SUR TRAVAIL GOUVERNEMENTAL. IL DOIT ÊTRE AUSSI L'OCCASION ACCÉLÉRATION INDISPENSABLE PERSONNEL QUE JE À UN ENGAGEMENT SAIS POUVOIR ATTENDRE DE CHACUN DES PREMIÈRES ET À DE VOUS MESURES SIGNIFICATIVES.

ME PARAÎT DONC INDISPENSABLE DE FIXER D'ORES DÉJÀ ET NOUVEAU UN ÉTAPE : DEUXIÈME SÉMINAIRE GOUVERNEMENTALAURA LIEU LE 22 MAI PROCHAIN. LA RÉNOVATION DU SERVICE PUBLIC EST CRÉATION CONTINUE, UNE PERMANENTE. IL IMPORTE QUE GOUVERNEMENT AIT RÉGULIÈREMENT DÉBATTRE L'OCCASION DE DE QUESTION ESSENTIELLE.

### I - L'ADMINISTRATION BOUGE. LE RENOUVEAU DOIT S'ACCELERER.

#### . L'ADMINISTRATION BOUGE :

- DES RÉSULTATS SONT DÉJÀ VISIBLES DANS LES SERVICES PUBLICS LES PLUS EN POINTÉ, ET LES PLANS DE MODERNISATION QUE JE VOUS AVAIS DEMANDÉS SE METTENT EN PLACE DANS TOUS LES MINISTÈRES.
- DYNAMIQUE CETTE CHANGEMENT RÉALISTE, PROGRESSIVE MAIS DÉTERMINÉE NÉCESSITE UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE. DEVEZ ETRE PORTEUR STRATÉGIE GLOBALE DE TRANSFORMA-MODE DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS. ELLE SEULE PERMETTRA D'APPUYER, D'EN-COURAGER, D'ENTRAÎNER INITIATIVES QUI DOIVENT ETRE PRISES EN FONCTION DES TÉRISTIQUES ET DES BESOINS D'ÉVOLUTION DE CHAQUE UNITÉ ADMINISTRATIVE. CHACUN D'ENTRE VOUS DOIT CONSIDÉRER UN DOSSIER POLITIQUE DOSSIER EST MAJEUR SUR LEQUEL LES AGENTS MAIS LES USAGERS ET L'OPINION AUSSI PUBLIQUE EN GÉNÉRAL POURRONT ÉVALUER JUSTE TITRE SES RÉSUL-TATS.

### II - UNE GRANDE AMBITION POUR L'ETAT.

L'ETAT NE DOIT PLUS SE DÉFINIR PAR DÉFAUT. PASSER DE L'ETAT PUISSANCE À L'ETAT-ACTEUR IMPOSE DE RÉFLÉCHIR D'ABORD À L'ÉTENDUE ET AUX CONTOURS DE CE QUE DOIVENT ÊTRE LES MISSIONS PUBLIQUES. POUR ÊTRE LE SOUTIEN DES USAGERS, L'ETAT DOIT MOBILISER L'APPAREIL AUTOUR D'UNE VOLONTÉ CONNUE DE TOUS.

TROP SOUVENT, LES MODIFICATIONS D'ATTRIBUTION QUI ONT AFFECTÉ LES SERVICES PUBLICS SONT INTERVENUES PAR RETRÉCISSEMENT SANS AUCUNE RÉFLEXION GLOBALE MISSIONS DES SERVICES PUBLICS DE L'ETAT. CETTE SITUATION CONJUGUÉE AVEC L'ABSENCE DE STRATÉGIE EXPLIQUE POUR PARTIE LA DÉMOTIVA-TION NOMBREUX AGENTS. DE L'ADMINISTRATION EST MAL CONNUE, FONCTIONNAIRES. COMPRIS DE SES

LE GOUVERNEMENT DOIT REDONNER AUX SERVICES PUBLICS DES OBJECTIFS, DES MISSIONS CLAIRES. C'EST LE PREMIER OBJET DES PLANS DE MODERNISATION QUI DÉFINISSENT PAR MINISTÈRE LES MISSIONS DE L'ETAT.

. CE QUI VAUT AU NIVEAU CENTRAL, VAUT AU LOCAL. NIVEAU GOUVERNEMENT DÉFINIRA PRINCIPALES MISSIONS DE DANS CHAQUE RÉGION ET DÉPARTEMENT : UNE LETTRE DE MISSION SERA ÉTABLIE POUR PRÉFET NOUVELLEMENT NOMMÉ.

. CETTE PROCÉDURE POURRAIT ÊTRE PROGRESSIVEMENT ÉTENDUE À TOUT FONCTIONNAIRE NOMMÉ EN CONSEIL DES MINISTRES.

# III - LE TRYPTIQUE DU RENOUVEAU : IDENTITE - RESPONSABILITE - EFFICACITE.

LA MÉCANIQUE ADMINISTRATIVE DOIT ÊTRE REVUE.

IL N'EST PAS QUESTION D'EN RESTER AU NIVEAU DES DISCOURS OU IDÉES GÉNÉRALES. IL EST INDISPEN-SABLE D'ENTRER DANS LE DÉTAIL MÉCANIQUE ADMINISTRATIVE, FAIRE SAUTER TOUS LES VERROUS POUR QUE LES PUBLICS BÉNÉFICIENT DE DISPOSI-TIONS OPÉRATIONNELLES RÉPONDANT À LEURS ATTENTES. IL S'AGIT OEUVRE METTRE EN LE SOCLE INSTRUMENTAL DU RENOUVEAU AUTOUR 3 VALEURS : L'IDENTITÉ, RESPONSABILITÉ, L'EFFICACITÉ. LES

MESURES SERONT PLUS COMPLÈTEMENT PRÉSENTÉES PAR M. DURAFOUR, MAIS JE TIENS À LES PLACER TOUT D'ABORD DANS LE CADRE GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT.

#### A/ IDENTITE.

IL FAUT RECONNAÎTRE LE MÉTIER DE CHAQUE FONCTIONNAIRE PAR LA DÉFINITION DE SA MISSION.

- TOUT SERVICE DOIT ÉLABORER RECHERCHANT PROJET EN PARTICIPATION DE CHACUN DES AGENTS, CETTE DÉMARCHE À CHAQUE FONCTIONNAIRE DE SITUER MISSION, CLAIREMENT SA PROPRE DANS LE CADRE DE LA MISSION DE RIEN SON PROPRE SERVICE. N'EST PLUS DÉMOBILISANT QUE DE VOIR SA FONCTION IGNORÉE OU MAL RECONNUE PARCE QUE SON RÔLE EST MAL DÉFINI ET N'EST PAS INTÉGRÉ 'ACTION GÉNÉRALE ADMINISTRATION. IL FAUT QUE FONCTIONNAIRE PUISSE RÉPONDRE SIMPLE : EN UNE QUESTION CONSISTE SA MISSION, SON TRAVAIL, DANS QUEL CADRE GÉNÉRAL SE SON INTERVENTION.

IL FAUT TENIR COMPTE DE L'ÉVOLU-TION DES QUALIFICATIONS DES AGENTS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

- LA REMISE EN CHANTIER DE LA GRILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA CATÉGORIE B RÉPOND À CETTE PRÉOCCUPATION. ELLE POURRAIT DÉBOUCHER SUR UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE REVALORISATION DES CARRIÈRES DES AGENTS CONCERNÉS.
- NEGOCIATION SUR FONCTIONNAIRES MOBILITÉ DES VA ÊTRE ENGAGÉE. LES ORGANISA-TIONS SYNDICALES VONT AVEC NÉGOCIER INVITÉES À GOUVERNEMENT LE CONTENU ACCORD-CADRE RELATIF MOBILITÉ FONCTIONNELLE GÉOGRAPHIQUE DES FONCTIONNAIRES DES AGENTS PUBLICS ENTRE FONCTIONS PUBLIQUES ET AU DE CHACUNE D'ELLES. L'ACCROISSE-MENT DE LA MOBILITÉ EST SUSCEPTI-BLE DE MIEUX SATISFAIRE SOUHAITS D'AFFECTATION DES AGENTS PROFESSIONNELS, (GÉOGRAPHIQUES, L'INTÉRET PROMOTIONNELS) ET SERVICE (DIVERSIFICATION DES EXPÉRIENCES, COMPÉTENCES ET EFFECTIFS ADÉQUATION DES BESOINS).

(UN PREMIER PAS <u>VERS UNE GESTION</u>
PRÉVISIONNELLE <u>DE L'EMPLOI DANS</u>
LA FONCTION PUBLIQUE).

- UNE RELANCE DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE DE FORMATION. CHAQUE MINISTRE DOIT VEILLER À CE QU'UNE IMPULSION NOUVELLE SOIT DONNÉE POUR QUE CHAQUE FONCTIONNAIRE PUISSE BÉNÉFICIER À BRÈVE ÉCHÉANCE DES AVANCÉES IMPORTANTES DE L'ACCORD-CADRE (PLAN INDIVIDUEL DE FORMATION ETC...).

#### B/ RESPONSABILITE

JE SAIS PAR EXPÉRIENCE QU'UN FONCTIONNAIRE-CITOYEN EST PLUS EFFICACE QU'UN FONCTIONNAIRE-SUJET.

LA RIGIDITÉ ET LA CENTRALISATION COÛTENT CHER AU PLAN FINANCIER, MAIS AUSSI EN MOTIVATION DU PERSONNEL ET EN MAUVAISE ADAPTATION AUX BESOINS DES USAGERS. NOUS DEVONS AVANCER DANS DEUX DIRECTIONS : LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LA DÉCONCENTRATION.

- LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE.
FAISONS EN SORTE QU'AU LIEU D'ÊTRE TOTALEMENT PARALYSÉ PAR DES RÈGLES INUTILEMENT DÉTAILLÉES AUXQUELLES IL NE PEUT RIEN, TOUT RESPONSABLE, TOUT SERVICE DISPOSE POUR ASSURER LES TÂCHES QUI LUI INCOMBENT, DE MOYENS GLOBALISÉS QUI PEUVENT ÊTRE LIBREMENT UTILISÉS - POUR LA RÉALISATION

DES OBJECTIFS DÉFINIS PAR LE PROJET DE SERVICE.

CETTE RÉFORME NE PERMETTRA PAS BIEN SÛR DE RÈGLER TOUS LES PROBLÈMES D'UN SEUL COUP. MAIS ELLE ENCLENCHERA CERTAINEMENT UNE MODERNISATION IMPORTANTE.

PREMIERE ETAPE:
LA GLOBALISATION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ENGAGÉE EN 1990. ELLE DEVRA ÊTRE GÉNÉRALE EN 1991.

LES CENTRES DE RESPONSABILITÉ DOIVENT PERMETTRE UN AUTRE MODE DE FONCTIONNEMENT - BUDGÉTAIRE -. ILS DOIVENT ÉGALEMENT SERVIR RÉFLEXION SUR UN ALLÈGEMENT DU CONTRÔLE À PRIORI ET SUR UN RENOUVEAU DE LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE.

- LA DÉCONCENTRATION
LE GOUVERNEMENT DOIT RELANCER UN
PROCESSUS AMBITIEUX DE DÉCONCENTRATION. C'ESTÉSUR L'OBJET DES
PROJETS D'ADMINISTRATION
DÉCONCENTRÉE ET DES MESURES
FINANCIÈRES QUI DEVRAIT LE
RELANCER.

C/ <u>EFFICACITE</u> ELLE DOIT SE RECHERCHER À TRAVERS TROIS DIRECTIONS : 1) LA MODERNISATION DU CADRE QUOTIDIEN D'ACTION DES FONCTION-NAIRES. TROP DE RÈGLES DÉSUÈTES ALOURDISSENT INUTILEMENT LE TRAVAIL QUOTIDIEN DES FONCTIONNAIRES.

LA PREMIÈRE ÉTAPE RETENUE EST LA

LA PREMIÈRE ÉTAPE RETENUE EST LA TRANSFORMATION DU RÉGIME DES MISSIONS.

- 2) L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES. LA RESPONSABILITÉ SUPPOSE L'ÉVALUATION. LE CONSEIL D'ETAT, LA COUR DES COMPTES, LES ORGANISMES D'INSPECTION ET DE CONTRÔLE DES MINISTÈRES ONT SU ENGAGER DES PREMIÈRES DÉMARCHES D'ÉVALUATION. UNE NOUVELLE ÉTAPE EST FRANCHIE. ELLE VISE L'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES INTERMINISTÈRIELLES.
- 3) LA SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS. ALLANT PLUS LOIN QUE LES HABITUELS CATALOGUES DE MESURES DE SIMPLIFICATION, LE GOUVERNEMENT VA SE DOTER DES MOYENS DE "POUSSER LES FEUX" DANS UN DOMAINE PARTICULIÈREMENT SENSIBLE POUR LES USAGERS.

CES RÉFORMES SERONT DONC ENGAGÉES SANS DÉLAI. JE SOUHAITE QUE NOUS PUISSIONS ENSEMBLE DÉBATTRE DE LA NOUVELLE ÉTAPE QUI EST DEVANT NOUS. BEAUCOUP D'ENTRE VOUS Y ONT RÉFLÉCHI À TRAVERS LES PLANS DE MODERNISATION QU'ILS M'ONT FAIT PARVENIR.

DANS MA CIRCULAIRE DU 23 FÉVRIER, JE VOUS FIXAIS UN PROGRAMME DE TRAVAIL SUR PLUSIEURS POINTS. CERTAINS D'ENTRE EUX AURONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR CE SÉMINAIRE. D'AUTRES DEVRAIENT ÊTRE ACTIVE-MENT TRAVAILLÉS PAR LA SUITE. QU'IL S'AGISSE DE GESTION PERSONNEL ET NOTAMMENT DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DU PARTAGE DES GAINS D'EFFICACITÉ SOCIALE, DE LA RÉFORME DES RÈGLES DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE D'AVANCÉES SUPPLÉMENTAIRES LES THÈMES DE CE SÉMINAIRE.

LE DÉBAT SUR CE POINT AUSSI DEVRA NOUS PERMETTRE D'ACCÉLÉRER LE RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC.